



Vivre chez Allbau

Ensemble en bon voisinage.
Bienvenue chez nous à Essen.



Allbau

Mein Zuhause in Essen



VIVRE CHEZ ALLBAU

Bienvenue dans votre nouveau logement !

Nous sommes ravis que vous habitiez chez nous et espérons que vous et votre famille vous sentirez rapidement à l'aise dans votre nouveau quartier. Nous vous souhaitons de passer de bons moments dans votre nouveau logement et d'avoir un contact respectueux et agréable avec vos voisins. Cette petite brochure regroupe des informations pour pouvoir vivre en harmonie avec vos nouveaux voisins.

GÉNÉRALITÉS

Le bail

Le bail règle tout ce qui est important entre vous et nous – par exemple le montant du loyer net sans charges et le paiement des charges (par ex. pour le chauffage et l'eau). Veuillez le conserver soigneusement ! Le locataire a des obligations ! Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre concierge.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur décrit les règles principales pour vivre en harmonie avec vos voisins, par ex. également les périodes de repos dans votre immeuble et tout ce qui doit être respecté pour assurer une bonne cohabitation.



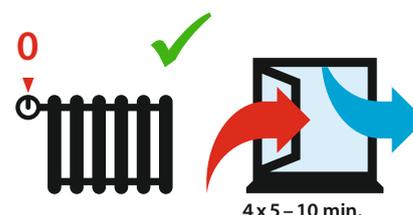
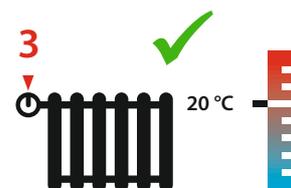
COMPORTEMENT À ADOPTER DANS LE LOGEMENT

Le chauffage

Lorsqu'il fait froid vous pouvez assurer le confort de chauffe dans votre logement à l'aide des radiateurs. Vous pouvez régler les radiateurs par les thermostats. N'oubliez pas que vous devez payer l'énergie consommée, en plus de votre loyer (charges). Si vous disposez d'un radiateur à accumulation, consultez dans ce cas l'information distincte en annexe.

L'aération

La cuisine, le lavage, la douche ou le bain sont sources d'humidité dans le logement. Veuillez à aérer régulièrement votre logement pour éviter la formation de moisissures. Nous vous prions d'ouvrir en grand les fenêtres trois à quatre fois par jour pendant 5 à 10 minutes. Veuillez ne pas chauffer et aérer simultanément.



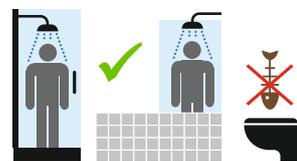
Laver et sécher le linge

Veillez à éviter d'endommager le logement par le lavage et le séchage de votre linge – comme par exemple des dommages résultant de moisissures ou de dégâts des eaux au niveau des planchers ou des murs. Vous trouverez dans votre bail ou votre règlement intérieur des informations où faire sécher votre linge.



La salle de bains

Utilisez exclusivement la douche ou la baignoire pour le bain ou la douche. Ne jetez jamais d'objets – hormis le papier de toilette – dans la cuvette des WC ; ne vous mettez jamais non plus debout dessus.



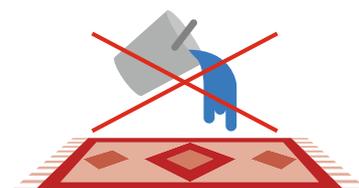
L'eau du robinet

L'eau du robinet est de qualité potable en Allemagne et peut donc être utilisée sans problèmes pour cuisiner et boire.



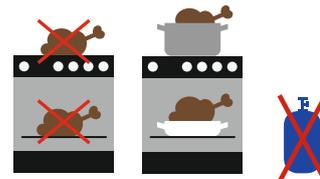
L'eau

Veillez à ne jamais laisser stagner de grandes quantités d'eau sur le sol – ni dans la salle de bains ni dans les autres pièces du logement. Cela pourrait endommager gravement le bâtiment. N'oubliez jamais que vous devez payer l'eau utilisée, en plus de votre loyer.



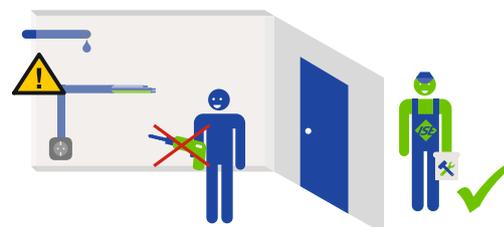
Faire la cuisine

Veillez utiliser la cuisinière et le four de votre cuisine pour cuisiner. Ne posez jamais les aliments directement sur la plaque de cuisson ou dans le four, mais posez-les toujours dans un récipient approprié. Il est interdit d'utiliser des bouteilles de gaz.



Utilisation du logement

Ne procédez jamais vous-même à des modifications ou des transformations dans le logement. Cela s'applique notamment aux câbles électriques ou aux conduites d'eau. Adressez-vous impérativement à votre concierge et demandez un accord écrit en cas de modification. Le concierge se charge de poser ou de changer les plaques nominatives sur les sonnettes ou les boîtes aux lettres.



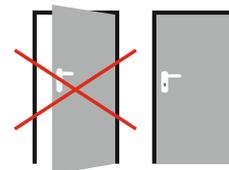
La sécurité

Il est interdit de faire un feu dans le logement, sur le balcon, dans le bâtiment ou sur les espaces libres.



La sécurité du bâtiment

Les portes d'entrée et de la cave doivent toujours être fermées pour éviter l'accès du bâtiment aux personnes non autorisées. Ne fermez cependant pas les portes d'entrée à clé car celles-ci font office d'issue de secours en cas d'incendie.



Les dégâts dans le logement ou le bâtiment

En cas de dégâts importants (par ex. la rupture d'une conduite d'eau), nous vous prions de nous en informer immédiatement pour que nous puissions effectuer la réparation. Veuillez contactez pour cela votre concierge ou le 0201 2207123. Appelez s.v.p. le numéro d'urgence le soir ou le week-end. Celui-ci se trouve dans la boîte d'information en verre dans la cage d'escalier.



Le règlement intérieur

Veillez à la propreté générale des lieux. Notez que la cage d'escalier ne fait pas partie intégrante de votre logement et ne peut donc pas être utilisée comme débarras. Il est important qu'elle reste dégagée en tant qu'issue de secours. Pour cette raison, n'y déposez pas d'objets tels que meubles, vélos ou sacs poubelle.



Où mettre la poubelle ?

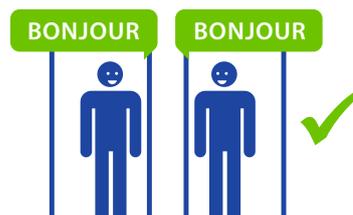
Ne jamais jeter les déchets dans des zones externes à votre logement, sur le balcon ou dans les toilettes, le lavabo ou l'évier. Ne pas les stocker non plus dans la cage d'escalier. En Allemagne, les déchets sont triés pour des motifs liés au respect de l'environnement – utilisez par conséquent les différents conteneurs à déchets prévus à cet effet dans votre complexe résidentiel. S'il ne devait pas exister de conteneur pour le verre, le papier et le carton, vous pouvez jeter vos pots en verre dans les conteneurs de collecte prévus à cet effet en dehors de votre complexe résidentiel. Si vous souhaitez par ex. mettre au rebut des meubles, ou des objets plus volumineux, vous devez convenir d'une date de ramassage avec le service de collecte des déchets encombrants. Ce type de ramassage est gratuit une fois par an. Numéro de téléphone déchets encombrants : 0201 854-1111
Veuillez lire également la feuille jointe concernant le tri des déchets.



LES RELATIONS EN COMMUNAUTÉ

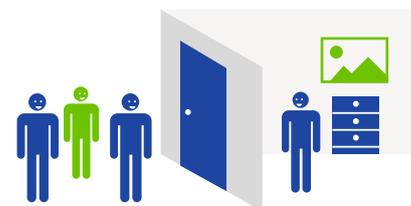
Les relations avec les voisins

Quand on se connaît, il est plus facile de s'entendre. C'est pourquoi nous serions heureux en tant que bailleur que vous vous présentiez à vos nouveaux voisins. De façon générale, tous les voisins se doivent le respect mutuel. En cas de difficultés, recherchez tout d'abord un dialogue amical avec vos voisins. Si le problème devait persister, adressez-vous à votre concierge. Nous nous efforçons de trouver une solution à l'amiable.



Les visites

Vous avez le droit de recevoir de la visite dans votre logement aussi souvent que vous le désirez. Vous êtes prié en revanche de respecter la tranquillité de vos voisins. Faire une fête qui génère du bruit n'est jamais acquis d'avance. Une petite note pour prévenir vos voisins est toujours la bienvenue. Avant de vouloir laisser quelqu'un habiter chez vous à long terme, vous devez toujours nous en demander préalablement l'autorisation.



Les périodes de repos

Nous vous demandons de ne pas faire de bruit dans votre logement. Les chaînes stéréo, radios et téléviseurs ne doivent pas être trop forts. Cela vaut en particulier pour l'heure du déjeuner (de 13 h 00 à 15 h 00), la nuit (de 22 h 00 à 6 h 00) et toute la journée le week-end et les jours fériés. Rappelez-vous que des conversations et appels téléphoniques animés peuvent aussi gêner vos voisins.



La détention d'animaux

Si vous souhaitez détenir un animal domestique, veuillez nous en informer à l'avance. Notez que vos voisins peuvent se sentir dérangés par les aboiements ou les excréments. Les chiens doivent être tenus en laisse en dehors du logement.



Les grillades

Faire des grillades dérange vos voisins. Renseignez-vous toujours auprès de votre concierge sur les possibilités existantes.



Le nettoyage de la cage d'escalier

Votre devoir de locataire est de nettoyer régulièrement la cage d'escalier, le grenier et la cave. Votre concierge vous expliquera quand vous devrez nettoyer quelle zone.



INTERNET, TÉLÉPHONE ET RADIO

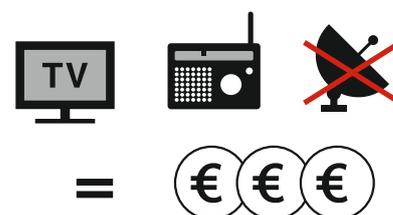
Internet, téléphone, énergie

Vous devez déclarer vous-même l'Internet, le téléphone et l'énergie (courant et/ou gaz). Il existe en Allemagne pour ces prestations de services un grand nombre de fournisseurs que vous pouvez rechercher sur Internet. En général, votre logement Allbau a un accès au câble dont les frais sont compris dans les charges.



Télévision et radio

Les antennes paraboliques ne sont pas autorisées ! Il est possible de commander des chaînes internationales (cf. page 9). N'oubliez pas non plus de déclarer le téléviseur et la radio auprès du service de redevance audiovisuelle ARD, ZDF et Deutschland-radio en Allemagne que vous devez verser séparément (www.rundfunkbeitrag.de). Il existe dans certaines conditions une exonération de la redevance ; veuillez vous renseigner à ce sujet.



EN CAS D'URGENCE

Qu'il s'agisse d'un incendie ou d'un accident, vous pouvez appeler partout le 112 pour obtenir une aide rapide en cas d'urgence. Veuillez communiquer les informations suivantes :

- **Qui appelle ?**
- **Ce qui s'est passé**
- **Combien de personnes sont concernées/blessées ?**
- **Où cela s'est produit**
- **Attendez les demandes de précision !**



Si un incendie se déclare, mettez-vous et votre famille en sécurité. Ne pas utiliser l'ascenseur lorsque le bâtiment est en feu. Suivez impérativement les instructions des forces de police et services de secours.

Vous avez besoin d'aide ?

Vous pouvez aussi nous contacter :

Centre de réparations Allbau
Tél. 0201 2207-123



Service de conciergerie Allbau
Vous trouverez votre interlocuteur au dos.





PASSER L'HIVER ENSEMBLE

Chauffage et aération actifs.

La saison froide marque le retour en force du problème suivant : les moisissures aux murs et des plafonds humides au niveau des fenêtres. Principalement dans la cuisine, la salle de bains et la chambre. Quand vous cuisinez, prenez un bain ou une douche, l'eau s'évapore et est absorbée par l'air. Même en dormant, l'homme dégage jusqu'à un litre de vapeur d'eau par nuit par l'air inhalé ou la peau.

Pour éviter les moisissures et l'humidité, nous avons besoin de votre aide !

Humidité élevée

La capacité de l'air à absorber l'eau dépend de la température ambiante. Si l'air est chaud, il peut absorber beaucoup d'eau. Lorsque la température de la pièce baisse, l'humidité accumulée est à nouveau libérée. L'humidité se condense en eau et se dépose sur les surfaces les plus froides telles que plafonds, murs et fenêtres.

Le résultat : la formation de moisissures

Un climat intérieur humide entraîne la formation de moisissures. Pour que vous puissiez observer en permanence votre température ambiante, nous conseillons d'utiliser un thermo-hydrôme. Cet instrument de mesure vous permet de garder toujours un œil sur la température de votre logement et de l'influencer.

La solution : un chauffage et une aération actifs

Il est indispensable en hiver de chauffer régulièrement et continuellement le logement. Maintenez toujours dans toutes les pièces la température entre 18° C et 20° C, le jour et la nuit. La température doit rester constante, aux alentours de 18 °C, même dans les pièces plus fraîches, par.ex. dans la chambre à coucher. Fermez les portes des pièces plus fraîches lorsque vous ne les utilisez pas.



Température ambiante :

18 °C à 20 °C



Humidité de l'air :

50 % – 55 %



Aération :

Plusieurs fois par jour 5 à 10 minutes



NOTICE D'UTILISATION POUR VOTRE

RADIATEUR ÉLECTRIQUE À ACCUMULATION

La manière confortable de chauffer en toute sécurité : à l'électricité

Un radiateur électrique à accumulation joint l'utile à l'agréable. En effet, il vous offre à la fois un grand confort d'utilisation et un approvisionnement fiable en chaleur agréable. La particularité d'un radiateur à accumulation : il utilise le courant qu'il convertit efficacement et presque intégralement en énergie thermique. La nuit, lorsque le courant est moins cher, il accumule automatiquement la chaleur. Et le jour, vous pouvez chauffer confortablement votre logement. La présente notice d'utilisation vous montre comment exploiter - selon le type d'appareil et le mode de construction - les avantages de votre radiateur électrique à accumulation.

Confort : chauffer de manière optimale

Presque tous les types de radiateur à accumulation diffusent le jour suivant la chaleur stockée la nuit à l'aide d'un ventilateur incorporé. La température que vous souhaitez obtenir dans une pièce se règle au moyen d'un régulateur de température ou d'un thermostat ambiant qui allume ou éteint automatiquement le ventilateur. Certains types d'appareil indiquent par un témoin lumineux le fonctionnement du ventilateur. N'arrêtez en aucun cas le ventilateur si vous souhaitez chauffer. La chaleur ne s'échappera sinon pas de manière optimale de l'appareil et augmentera vos coûts.

Le réglage optimal par tous les temps

Si vous ne connaissez pas votre modèle de radiateur à accumulation parmi ceux décrits, n'hésitez pas à le demander à votre concierge qui vous aidera volontiers !

Appareils sans système automatique de charge

Pour les radiateurs à accumulation sans système automatique de charge, déterminez vous-même sur le régulateur de charge de l'appareil la quantité de chaleur à emmagasiner la nuit. Ce qui dépend de la température extérieure, des conditions météorologiques actuelles et bien sûr de vos besoins personnels. En été vous pouvez mettre le régulateur de charge sur 0 (charge hors fonction). En hiver, lorsque vous êtes absent, le niveau II et le thermostat à 16° C suffisent pour éviter le refroidissement du logement et maintenir la bonne température.

Appareils avec système automatique de charge

Les radiateurs à accumulation avec système automatique de charge détectent automatiquement au moyen d'une sonde de température extérieure la quantité de chaleur qui doit être stockée durant la nuit. La chaleur résiduelle toujours présente dans l'appareil est automatiquement prise en compte. Il faut toujours régler le régulateur de charge de l'appareil au niveau maximum. Si vous souhaitez réduire la chaleur pour des pièces individuelles, comme par ex. la chambre, vous pouvez le faire directement sur le régulateur de charge de l'appareil respectif.



Le jour :
18 °C à 20 °C



**La nuit ou en cas
d'absence prolongée :**
16 °C – ce qui empêche la
pièce de refroidir.



Pour aérer le logement :
0 °C – Dans ce réglage, la chaleur est
uniquement diffusée par le biais de la
surface de l'appareil.



+10 °C



Niveau 1



Un tiers



0 °C



Niveau 2



Deux tiers



-5 °C



Niveau 3



Trois tiers

Régulateur de charge de l'appareil
sans système automatique de charge



Régulateur de charge de l'appareil
avec système automatique de charge

Appareils équipés d'une station d'appartement

Les immeubles collectifs sont souvent équipés d'un système de charge central automatique pour tout le bâtiment. Le système détecte automatiquement la quantité de chaleur qui doit être stockée durant la nuit. Vous réglez confortablement la charge de tous les appareils de votre logement sur un régulateur commun de ladite station d'appartement.

Ecarts par rapport au réglage de base (8) :

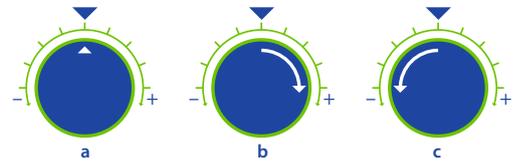
régulateur en position neutre.

Si vous souhaitez stocker moins de chaleur (b) :

régulateur sur Plus.

If you wish to store less heat (c):

régulateur sur Moins.



Si vous souhaitez réduire la chaleur de différentes pièces, vous pouvez le faire directement sur le régulateur de l'appareil respectif. En été, vous pouvez positionner le régulateur de charge sur « 0 », et la charge ne sera pas exécutée. Pour que le logement ne refroidisse pas l'hiver lorsque vous êtes absent et que la bonne température soit maintenue, il faut régler le niveau II (réglage de la température à 16° C).

L'emplacement optimal

Les radiateurs à accumulation modernes fonctionnent de manière sûre et économique ; ils répondent aux strictes prescriptions de la VDE (Association pour l'Electrotechnique en Allemagne). Afin de pouvoir exploiter au maximum leurs capacités, il convient de respecter les consignes suivantes :

- Pour les étagères, transformations, meubles etc., respectez une distance minimale de 10 cm avec la surface de l'appareil.
- Veillez à ce que l'orifice de sortie d'air soit toujours dégagé et ne soit pas recouvert par des rideaux.
- Il est conseillé de nettoyer une fois par an les grilles d'aération à l'aide d'un aspirateur.



CONSEILS POUR CHAUFFER ET AÉRER CORRECTEMENT

- Les différentes pièces ne doivent pas non plus trop refroidir au printemps et en hiver.
- Règle générale : plus la température ambiante est basse, plus il faut aérer.
- Ne jamais éteindre complètement le chauffage dans la journée, même en votre présence. Une température moyenne constante est moins coûteuse qu'une relance du chauffage et un refroidissement permanents.
- Maintenir les portes intérieures fermées entre les différentes pièces chauffées.
- Pour une aération économique du logement, ouvrir en grand les fenêtres plusieurs fois par jour (5 à 10 minutes suffisent généralement) (aération par à-coups). Vous dépensez plus d'énergie de chauffage avec des fenêtres fermées à l'espagnolette.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE INTERNATIONALE

La télévision dans votre langue.

POLONAIS

7,99 € par mois. *

TV Polonia	TV Silesia L
Rai Tre R	TVN 24
iTVN	

RUSSE

14,99 € par mois. *

Channel One Russia	RTVD
RTR Planeta	Nasch Kinomir
NTV Mir	TeleBom/TeleDom

TV SERBE PINK

13,99 € par mois. *

Pink Plus	Pink Extra
BN TV	Pink Radio
Pink Film	Pink Folk

BOSNIEN

7,99 € par mois. *

Hayat Plus L	Balkanika Music Television L
TV Crne Gore Sat L	BN TV

ITALIEN

6,99 € par mois. *

Rai Uno L	Rai Due L
Rai Tre L	Rai News 24
Rai Radio 1 R	Rai Storia
Mediaset Italia	

TURQUE

7,99 € par mois. *

Kanal 7 Avrupa	EURO STAR
EURO D	Metropol FM R
NTV Avrupa L	TV8 Int
CNN TÜRK	SHOW TURK R
Power Türk	Slow Türk R
KRAL FM R	Radyo Türk R

GREC

9,99 € par mois. *

Mad TV L	Antenna TV (Ant 1) L
-----------------------	-----------------------------------

FRANÇAIS

2,99 € par mois. *

France 2	France 3
France 4	France 5
France 24	

CROATE

2,99 € par mois. *

HRT TV L	Balkanika Music Television L
HRT HR1 Radio L R	CMC
DM Sat	

SERBE

4,99 € par mois. *

RTS Sat	TV Crne Gore Sat
BN TV	DM Sat
Balkanika Music Television L	

ESPAGNOL/PORTUGAIS

4,99 € par mois. *

24 Horas (es)	TVE Internacional (es)
RTP Internacional (p)	Radio Exterior de España (es) R

ALBANAIS

9,99 € par mois. *

Klan Kosova	Balkanika Music Television L
Kohavision TV	Radio Project 21 R
Radio Dukagjini R	RTK 1
RTV 21	

JAPONAIS

49,99 € par mois. *

JSTV Japan Satellite Television L	JSTV Radio Japan L R
--	-----------------------------------

ARABE

4,99 € par mois. *

Al Arabiya	MBC Maghreb al Arabia
------------	-----------------------

R Radiosender

L Certains contenus sont partiellement bloqués pour des raisons de licence.

* Durée minimale de contrat de 12 mois. Votre programme supplémentaire gratuit en commandant la télévision numérique internationale : STINGRAY Music et BONUS TV numérique

Interpunktio
nicht konsistent



QUE JETER DANS QUELLE POUBELLE ?

Tri des déchets – Préserver l'environnement

Les déchets d'aujourd'hui sont les matières premières de demain. Pour pouvoir recycler les déchets, ceux-ci doivent collectés séparément. Et ce uniquement grâce à votre aide. Vous connaissez les poubelles de couleurs différentes et les points de collecte publics pour l'élimination des déchets. La vue d'ensemble vous montre exactement où jeter quoi :



Poubelle bleue

Tous les déchets en papier et carton

Enveloppes, livres, cartons, catalogues, papier, sacs en papier, boîtes, carton ondulé, magazines, journaux, cartons démontés, emballages en papier ou carton, par ex. paquets de farine, boîtes de lessive.

4

Ramassage toutes les 4 semaines



Poubelle marron

Tous les déchets de cuisine et de jardin

- **Déchets de cuisine**, par ex. légumes, peaux de fruits, coquilles d'œufs, marc de café, filtres, sachets de thé.
- **Déchets végétaux**, par ex. bouquets de fleurs fanés, terreau usagé, parties fanées des plantes d'intérieur, déchets de jardin, par ex. (taille d'arbres, d'arbustes et de haies (débités), tonte de gazon (séchée), feuilles mortes, herbes sauvages.

2

Ramassage toutes les 2 semaines



Poubelle jaune

Tous les déchets en plastique et métal

- **Métal**, par ex. conserves, canettes de boisson, capsules ou bouchons, barquettes, couvercles et films en aluminium.
- **Matériaux composites**, par ex. briques à boisson et de lait.
- **Plastique** par ex. films, sacs de transport, bouteilles de lessives, de nettoyeurs et d'hygiène corporelle, pots de produits laitiers, margarine etc., mousse, polystyrène.

2

Ramassage toutes les 2 semaines



Grey bin

Tous les résidus ménagers

Restes alimentaires cuits, os et viande, déchets du domaine de l'hygiène, par ex. mouchoirs en papier, couches, pansements, sac pour aspirateur, balayures, cendres, litière pour chats etc., matériaux souillés, mégots de cigarettes.

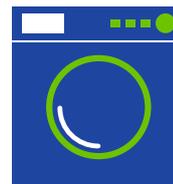
1

Ramassage une fois par semaine

Déchets encombrants et déchets électroniques

Tous les objets encombrants ou électroniques

- Produits ménagers, vélos, meubles de jardin, tables, chaises, armoires, matelas, étagères, moquettes.
- Electronique, machines à laver, réfrigérateurs et congélateurs, téléviseurs, fours et cuisinières, lave-vaisselle, séchoirs, ordinateurs



Collecte gratuite.

Rendez-vous par téléphone 0201 854-1111 ou par mail à sperrmuell@ebe-essen.de

Petit électroménager

Fers à repasser, bouilloires, rasoirs, grille-pains et cafetières doivent être remis à la déchetterie.

La remise est gratuite.

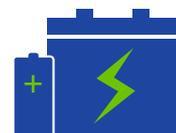
Informations supplémentaires au 0201 854-2723



Collecte mobile de polluants

Tous les déchets toxiques et corrosifs :

- Batteries (de voiture et piles), liquide de frein et de refroidissement, produits chimiques, lampes économiques, lampes fluorescentes, peintures, vernis, solvants, acides, lessives, produits d'entretien ménager, herbicides, bombes aérosols avec des restes.



Free disposal at the recycling facility or hazardous waste collection truck.

For further information call 0201 854-27 21

Conteneurs à vêtements

Tous les vêtements qu'on ne met plus, vêtements emballés dans des sacs, chaussures (attachées par paires).

Ces conteneurs sont disponibles dans plusieurs rues d'un quartier.



Conteneur de verre usagé

Déchets en verre

Bouteilles et bocaux à conserves, verres à boisson triés par

- verre marron, blanc, vert.

Ces conteneurs sont disponibles dans plusieurs rues d'un quartier.



Vous trouverez votre concierge ici

Les principaux faits et coordonnées en un coup d'œil :



	CONCIERGE	TÉLÉPHONE	E-MAIL	HEURES D'OUVERTURE	
1 Essen Nord	1	0800 7234009-01	Hausmeister1@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	1
	2	0800 7234009-02	Hausmeister2@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	1
	3	0800 7234009-03	Hausmeister3@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	1
	4	0800 7234009-04	Hausmeister4@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	1
	5	0800 7234009-05	Hausmeister5@ise-essen.de	Je : de 16 à 19 heures Lu : de 17 à 18 heures	1 2
2 Essen Ost	11	0800 7234009-11	Hausmeister11@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	4
	12	0800 7234009-12	Hausmeister12@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	4
	13	0800 7234009-13	Hausmeister13@ise-essen.de	Ma : de 15 à 16 heures	3
	14	0800 7234009-14	Hausmeister14@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	4
	15	0800 7234009-15	Hausmeister15@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	4
	16	0800 7234009-16	Hausmeister16@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	3
	21	0800 7234009-21	Hausmeister21@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	5
	22	0800 7234009-22	Hausmeister22@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	5
	23	0800 7234009-23	Hausmeister23@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	5
24	0800 7234009-24	Hausmeister24@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	5	
3 Essen Süd	26	0800 7234009-26	Hausmeister26@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	6
	27	0800 7234009-27	Hausmeister27@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	6
	28	0800 7234009-28	Hausmeister28@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	6
	29	0800 7234009-29	Hausmeister29@ise-essen.de	Me : de 16 à 17 heures	6
4 Essen West	6	0800 7234009-06	Hausmeister6@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	2
	7	0800 7234009-07	Hausmeister7@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	2
	8	0800 7234009-08	Hausmeister8@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	2
	9	0800 7234009-09	Hausmeister9@ise-essen.de	Mi.: de 16 à 17 heures	2
	10	0800 7234009-10	Hausmeister10@ise-essen.de	Ma : de 16 à 17 heures	3
	17	0800 7234009-17	Hausmeister17@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	6
	18	0800 7234009-18	Hausmeister18@ise-essen.de	Lu : de 17 à 18 heures	3
	19	0800 7234009-19	Hausmeister19@ise-essen.de	Ve : de 8 à 9 heures	3
20	0800 7234009-20	Hausmeister20@ise-essen.de	Je : de 16 à 17 heures	4	

Points Allbau

- 1** Altenessen: Altenessener Straße 377
- 2** Bedingrade: Ackerstraße 19/21
- 3** Altendorf: Hüttmannstr. 11
- 4** Huttrop: Steeler Str. 328
- 5** Leithe: Isingplatz 4
- 6** Holsterhausen: Keplerstraße 81

Lieux de rencontre

- 1** Stoppenberg: Hangetal 87
- 2** Stoppenberg: Nothofsbusch 9
- 3** Südostviertel: Storpstraße 9
- 4** Bochold: Mitzmannweg 6

 AllbauKundencenter
Kastanienallee 25
45127 Essen

T. 0201 2207-0
F. 0201 2207-269
info@allbau.de
www.allbau.de

Version : Juillet 2017